



PRIX DE L'INTENDANCE ENVIRONNEMENTALE — QUÉBEC

FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE

Coordonnées du candidat

Nom :

Nom de la ferme :

Adresse :

N° de téléphone :

Courriel :

Description de la ferme et de son environnement — 5 points

(L'historique de l'entreprise, les gens impliqués, leur vision)

Actions entreprises pour améliorer la gestion de l'environnement — 20 points

(P. ex. : plan de rotation des cultures, implantation de nouveaux types de plantes adaptées aux changements climatiques, mesures contre l'érosion des sols, plantation d'arbres, actions pour la faune, etc.)

Les actions entreprises concernent-elles tous les aspects de l'environnement?

(Brève description) — **20 points**

- Eau
- Biodiversité
- Santé des sols et des plantes
- Gestion des fertilisants
- Air

Décrire les résultats mesurables — 15 points

(P. ex. : augmentation de la saison de pâturage, augmentation des rendements, diminution de l'érosion des berges, augmentation de la présence des oiseaux, etc.)

Collaborateurs/implications/programmes utilisés — 15 points

(P. ex. : implication dans un club-conseil en agroenvironnement, dans un organisme de bassins versants ou tout autre groupe en lien avec l'environnement, recours à un programme du gouvernement ou d'un organisme)

Objectifs environnementaux pour le futur — 10 points

(P. ex. : suivi de l'azote résiduel dans les sols, implantation d'une parcelle en agroforesterie, devenir membre d'ALUS ou autre groupe environnemental, etc.)

<p>Leadership en environnement — 5 points <i>(P. ex. : en organisant des visites de ferme, en donnant des conférences, bénévolat, mentorat, etc.)</i></p>
<p>Certification VBP+ — 5 points</p> <p><input type="checkbox"/> Oui</p> <p><input type="checkbox"/> Non</p>
<p>Lettres de recommandation — 5 points Fournir deux lettres de recommandation</p>
<p>Joindre à votre dossier des photos :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les propriétaires de la ferme ▪ Les réalisations en environnement ▪ Démonstration de votre leadership, etc.

Le dossier doit être remis [au secrétaire régional de votre syndicat des producteurs de bovins](#) d'ici le 3 janvier 2025.